



Trente-six établissements mobilisés contre la ségrégation culturelle

*14^e forum de la Mission « Vivre ensemble » - mardi 6 février 2018
à Radio France [10h – 16h]*

A l'initiative du ministère de la Culture et pilotée par Universcience, la mission Vivre ensemble réunit trente-six établissements culturels franciliens qui fédèrent leurs actions en faveur de la lutte contre la ségrégation culturelle.

Leur objectif est de faire jouer pleinement à la culture son rôle dans la lutte contre les exclusions et le délitement du lien social. Ils illustrent la variété des lieux culturels : musées, monuments, scènes de spectacle vivant (théâtre, musique, danse...), cinémas, bibliothèques et médiathèques, centres d'archives...

Pour toucher les publics fragilisés ou peu familiers de la culture, ces établissements ont choisi de travailler avec des personnes qui font le relais : des bénévoles, des travailleurs sociaux, des éducateurs, des animateurs, des formateurs... Ils sont impliqués dans la prévention, l'insertion, la restauration du lien social ou encore l'apprentissage du français.

La force du dispositif consiste dans la mutualisation et la synergie entre établissements culturels ainsi que dans un dialogue de confiance avec les relais.

Les 36 établissements culturels qui participent à la Mission « Vivre ensemble » ont élaboré une charte d'accueil de ces publics et s'engagent à rendre accessible à tous leur offre culturelle en proposant :

- un correspondant clairement identifié ;
- des séances gratuites de découverte, de sensibilisation, de formation ;
- des médiations adaptées ;
- des documents de préparation et d'aide à la visite ;
- des adaptations tarifaires.

Chaque année, un des établissements membres, organise un forum destiné à accueillir le réseau. Cette rencontre permet à chacun de présenter son offre culturelle aux relais et favorise les échanges conviviaux avec l'ensemble du réseau dans la perspective de projets communs.

Cette année, Radio France, hôte de cet évènement, a choisi de mettre l'éducation aux médias au cœur de cette journée. Temps de rencontre, ateliers radiophoniques, visites du bâtiment, émissions, concerts... sont autant de propositions qui seront faites aux relais pour découvrir les possibilités qu'offre la Maison ronde.

Au-delà des établissements membres, le Défenseur des droits ainsi que Paris Musées, qui réunit les 14 musées de la ville de Paris, sont invités à s'associer pour présenter leurs actions en faveur des acteurs du champ social.

Accréditation obligatoire

auprès du service de presse du Ministère de la Culture

service-presse@culture.gouv.fr – 01 40 15 83 31

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC